



Conditions générales Groupe OSAM

Entre

Les apprenants passés, actuels et potentiels de Groupe OSAM Sàrl
(ci-après dénommée «vous»)

et

Groupe OSAM
(ci-après dénommée «nous»)

ORGANISATION DES COURS INTRA

La première séance vous permet de faire connaissance avec votre professeur, définir votre niveau, établir un plan de formation, recevoir des renseignements sur les méthodes didactiques de votre enseignant et vous faire conseiller sur le nombre d'heures nécessaires à atteindre vos objectifs (si pas déjà défini).

Nous sommes seuls habilités à désigner quel professeur s'accorde avec quel apprenant. En cas d'indisponibilité du professeur attitré à une première séance, nous procédons au report de celle-ci.

Si durant la formation votre professeur ne peut pas assurer un cours prévu pour quelle raison que ce soit, vous pouvez planifier un nouveau cours directement avec lui/elle. Un changement de professeur est possible une fois et implique l'accord écrit de tous les participants au cours.

Un changement de nombre d'étudiants peut entraîner une modification du programme de cours et par conséquent de prix.

Un changement de formateur vous est possible une fois durant la formation et nécessitera une justification écrite de votre part. Un tel changement prend en général 2 à 4 semaines. Dès acceptation d'un devis, vous disposez des temps suivants pour effectuer la totalité de vos heures de cours :

Pack 9-20 heures : 105 jours

Pack 30-40 heures : 8 mois

Pack 50-60 heures : 12 mois

Pack 70-80 heures : 16 mois

Pack 90-100 heures : 20 mois

Pack 110-120 heures : 24 mois



Conditions générales Groupe OSAM

Pack 130-140 heures : 28 mois

Pack 150-160 heures : 32 mois

Un changement de format de cours en cours de formation (visioconférence ou présentiel) est uniquement possible si le format initial est en présentiel. Ceci ne donnera pas lieu à un rabais tarifaire.

PAIEMENT DES COURS

Les devis et factures sont envoyés par e-mail.

Votre acceptation d'un devis représente un engagement ferme et vous constraint au règlement de la/les facture/s associée/s. La facture correspondant à un devis est envoyée dès le devis accepté. Le paiement des factures est dû à réception.

Le non-paiement, ou le paiement partiel, de la facture associée au devis ne peut pas être considéré comme une annulation de votre inscription.

Le paiement de certains forfaits est possible en plusieurs mensualités, tel que mentionné dans l'offre reçue.

Méthodes de paiement : virement bancaire, carte de crédit ou débit ou bulletin de versement (sur demande, frais administratifs de CHF 20 par facture en sus).

Des pénalités de retard sont dues pour des retards de paiement ou paiements partiels : un intérêt de retard de 3% par mois sera ajouté aux factures concernées.

Si vous dépassez le nombre d'heures de votre pack, celui-ci sera renouvelé automatiquement pour le même nombre d'heures.

DÉROULEMENT DES COURS

Des supports de cours peuvent être fournis par le professeur. Nous nous réservons le droit d'accepter ou refuser une demande de supports de cours venant de l'élève et/ou du professeur.

Nous nous réservons le droit de remplacer les enseignants à tout moment. Ce changement ne donne droit à aucun remboursement ou à l'annulation du contrat.

EXCLUSION D'UN COURS



Conditions générales Groupe OSAM

Nous nous réservons le droit d'exclure un(e) participant(e) de nos cours pour les motifs suivants : facture impayée, abus de langages, agression, dégradation du matériel. Le montant de la facture reste due.

REPORT/ANNULATION

Le déplacement d'un cours collectif fixé en amont requiert l'unanimité des participants; à défaut, l'horaire du cours prévu sera maintenu et comptabilisé pour chaque étudiant, présent et absent.

Le report d'un cours programmé est possible en informant votre professeur et votre learning coordinator au minimum 24 heures avant le début du cours (cours privés uniquement). À défaut, un montant équivalent au prix du cours reporté sera déduit de votre crédit de cours. Une demande de rupture de contrat (de votre part) est possible au cours de votre formation. Nous ne permettons pas de remboursement de votre formation, quelle que soit la raison et le contexte de formation.

ATTESTATION DE COURS

Une attestation de cours est fournie sur demande pour autant qu'un minimum de 20 heures de formation aient été dispensées au cours des 12 derniers mois.

Une attestation d'inscription peut être émise à tout moment après la signature de notre offre.

ASSURANCE

Nous déclinons toute responsabilité pour un dommage (entre autres: vol, perte, dommage) subi lors d'un cours ou un événement. Vous êtes responsable de souscrire une assurance responsabilité civile.

PROTECTION DES DONNÉES



Conditions générales Groupe OSAM

Nous traitons, avec le plus grand soin et conformément aux règles de la loi suisse sur la protection des données, les données que vous nous communiquez lors de votre inscription, du déroulement des cours ou à d'autres occasions (par ex. des événements) ou que nous obtenons à votre sujet dans ce contexte ou que nous avons reçues antérieurement de votre part. Par le biais de votre inscription, vous acceptez que les données citées soient transmises à d'autres membres du groupe OSAM (composition conforme au rapport annuel en vigueur) et qu'elles soient regroupées avec des données complémentaires, disponibles chez d'autres membres du groupe OSAM ou provenant de tiers, et soient utilisées au sein de l'ensemble du groupe Osam pour les analyses de vos interactions avec nous ou contrats conclus (profils clients) ainsi que pour des promotions publicitaires personnalisées. Toute transmission des données, hors du groupe Osam, à des prestataires externes en Suisse ou à l'étranger se fait dans le strict respect des dispositions contractuelles en matière de protection des données, envers les autorités de poursuite pénale en vertu de dispositions légales ou pour préserver ou défendre les intérêts légitimes de Groupe Osam.

ENREGISTREMENT VIDÉO ET AUDIO

Il est interdit d'effectuer des enregistrements vidéo ou audio des cours sans notre consentement explicite.

MODIFICATION DES PROGRAMMES ET DES PRIX

La direction se réserve le droit de procéder à la modification des programmes, des prix ainsi que des conditions générales à sa seule discrétion.

FOR JURIDIQUE

Ces conditions générales sont soumises au droit suisse. Le for juridique est le siège de la coopérative régionale concernée. Le Tribunal Fédéral à Lausanne est l'ultime voie de recours.